

FAIRE ÉVOLUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR « LES DOUCES VIOLENCES » (IPERIA – MIBEP21)

Délai d'accès : 1 semaine

Accessibilité : Nous contacter

Public : Tout professionnel de la petite enfance

Durée : 21h (3 jours)

Intervenant(s) : Oihana HIRIGOYEN

Modalités : En salle DÉFI - Dans votre structure

Animatrice culturelle pendant 5 ans.

Gestionnaire de structures pendant 15 ans.

Expérience de 10 ans comme formatrice intervenante au CNFPT.

Jury de concours de la fonction publique territoriale.

Expérience de 20 ans dans le domaine de l'animation et de l'éducation auprès des enfants, des familles et partenaires.

Date(s) et Lieu(x) :

EN SALLE (DÉFI Bayonne)

- 28/04, 29/04 et 13/05/2023

SUR SITE À définir avec la structure

Tarif en financement employeur :

INTRA Sur devis **INTER** à partir de 900€/personne

Tarif en financement individuel : 450€

Tarif en financement IPERIA : Nous contacter

Méthodes pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Travail sur les représentations
- Exposés théoriques
- Etude de situations
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation

Évaluation des apports de formation :

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Alors que le principe de bientraitance reste primordial pour envisager un accueil de qualité et que la maltraitance est punie par la loi, qu'en est-il des douces violences ? Comment les définir ? Les analyser ?

La question des douces violences nous encourage à nous questionner en tant que professionnel sur nos pratiques professionnelles au quotidien.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de vous situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

OBJECTIFS

- Comprendre le concept et les principes fondamentaux de la bientraitance
- Reconnaître des situations de « douces violences » et de maltraitance
- Analyser les impacts des « douces violences » sur le développement de l'enfant
- Amorcer le changement en intégrant les fondamentaux de la bientraitance dans son projet d'accueil
- Poursuivre ce changement en réfléchissant sur ses pratiques pour adopter une posture bientraitante

PROGRAMME

Prérequis : aucun

- I. De la prévention de la maltraitance à la bientraitance de l'enfant : 3h30**
 - Découverte du cadre national pour l'accueil du jeune enfant
 - Activité permettant de définir ce qu'est la bientraitance
 - Retour sur la naissance du concept de la bientraitance

- II. Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement : 3h30**
 - Définir les grands principes de la bientraitance à travers la lecture de textes
 - Activité de construction d'une MindMap pour synthétiser les idées

- III. Le concept de « douces violences » : 3h30**
 - La représentation d'une « douce violence » autour d'une activité photolangage
 - La loi contre les violences éducatives ordinaires (VEO)
 - Définir les concepts de « douces violences », de VEO et de maltraitance et analyser les différences et similitudes

- IV. L'impact des « douces violences » sur l'enfant en plein développement : 3h30**
 - L'impact sur le développement de l'enfant : études de cas
 - Exposé théorique sur ce dont un enfant a besoin pour bien grandir

- V. Les fondamentaux de la bientraitance dans son projet d'accueil : 3h15**
 - Réfléchir à son projet d'accueil dans les différents temps du quotidien de l'enfant

- VI. Adopter une posture bientraitante : 3h15**
 - Analyser et questionner ses pratiques afin d'adopter une posture bientraitante
 - Echanges et débats à partir d'analyse de situation sur les douces violences

- VII. Evaluation des acquis : 0h30**
 - Quiz en début de formation
 - Quiz en fin de formation